



PRIX 2019
ÉNERGIES
CITOYENNES



Beauvais mise sur les contrats pour réaliser sa transition énergétique

Primée par les Prix Énergies Citoyennes dans la catégorie « Collectivités territoriales et EPCI de 20 000 à 100 000 habitants », la ville de Beauvais (Oise) contractualise ses démarches d'économie d'énergie, tant sur l'éclairage que sur le chauffage, pour mieux avancer.

Beauvais (56 000 habitants) a aligné ses objectifs énergétiques sur ceux du Plan Climat Air Énergie Territorial élaboré à l'échelle de l'intercommunalité. A l'horizon 2050, ce Plan prévoit de réduire drastiquement les consommations d'énergie et d'en produire plus de la moitié localement grâce aux énergies renouvelables. Mais, à ce jour, le territoire dispose de très peu d'installations de ce type.

Nouvel éclairage à LED en centre ville.



Crédit photos : Ville de Beauvais

Côté mobilité enfin, la ville compte une dizaine de bornes de recharge et de véhicules électriques (voitures, vélos, scooters) mis à disposition de ses agents. Ces derniers peuvent également prétendre à une prime s'ils viennent au travail à pied, en transport en commun, en covoiturage ou à vélo. Depuis mai dernier, tous les bus de l'agglomération roulent à l'électrique (ou hybride) ou au gaz naturel.

Rénovation totale de l'éclairage

Le premier chantier lancé est celui de l'éclairage public. Il s'appuie sur un Contrat de Performance Énergétique (CPE) signé en 2016. A l'échéance, fin 2020, près de 10 000 points lumineux (la quasi-totalité) auront été remplacés par des LEDs, soit une économie d'énergie d'environ 60 %. En outre, désormais, les luminaires sont géolocalisés, ce qui permet de détecter plus rapidement les pannes et génère ainsi 80 % d'économies sur la maintenance. « Début 2020, nous allons également pouvoir varier l'intensité lumineuse plus facilement, en fonction de la fréquentation des lieux et de la levée du jour », précise Jean-Luc Bourgeois, élu en charge de l'urbanisme et de l'environnement. Par ailleurs, ce CPE a permis la création de 7 emplois locaux en CDI.



Bus électriques.

Contrat global de performance sur le chauffage

La ville souhaite poursuivre cette démarche et l'étendre au chauffage des bâtiments publics. Elle prépare ainsi un contrat global de performance, qui prendra la suite des actuels contrats de gaz et d'électricité, lesquels arrivent à échéance en 2020 et 2021. « L'appel d'offre sera lancé en 2020 et vise dans un premier temps la modernisation des chaufferies des écoles municipales », déclare l'élu. En même temps, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, la municipalité va rénover ses bâtiments publics, en commençant par l'isolation. L'objectif final est de réduire de 40 % leur consommation d'énergie et de 50 % leurs émissions de gaz à effet de serre.

TÉMOIGNAGE

Jean-Luc Bourgeois,
Adjoint au Maire de Beauvais
en charge de l'urbanisme
et de l'environnement :

« Les Prix Énergies Citoyennes sont un bon moyen d'aller de l'avant »



crédit photo : David Warrmier

« Depuis que nous sommes élus, nous avons concouru à de nombreux prix. Se fixer des défis dans tous les domaines est très important. Les Prix Énergies Citoyennes nous permettent aussi de partager notre expérience avec d'autres communes. Rester seul dans son coin, ce n'est pas très constructif. Les Prix sont un bon moyen d'aller de l'avant. Ils ont créé une émulation chez nous, qui nous a permis d'avancer plus vite. Nous avons ainsi signé en décembre un Contrat de Transition Énergétique (CTE) qui prévoit le soutien à la méthanisation et le développement de circuits-courts alimentaires. L'obtention de ce Prix prestigieux nous permet enfin de passer un message vertueux à nos habitants pour les engager davantage sur la voie des économies d'énergie ».